

ADMINISTRATION
48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

PARIS ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
6 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.



Aujourd'hui, chaque acheteur de l'ECHO DE LYON recevra un papier bavard offert par le PETIT ECHO DE LA MOËRE.

Notre roman, PILLEUR D'ÉPAVES, touchant à sa fin, nous publierons incessamment le drame qui a fait connaître le fameux chef de la sûreté, M. Macé, comme un de nos plus remarquables romanciers judiciaires.

MON PREMIER ORNEMENT

est cependant une histoire vraie où la fantaisie de l'auteur n'a rien ajouté. Mais la réalité, cette fois, avait dépassé l'imagination la plus hardie, et rarement nos lecteurs auront été impressionnés comme par le récit de la première affaire criminelle où M. Macé révéla les exceptionnelles qualités de flair et de quasi-divination qui l'ont rendu si célèbre.

AUJOURD'HUI :
LES DESSOUS DU VÉLOCIPÉDISME.
LE BUDGET DE LA GUERRE.
UNE MYSTÉRIEUSE AFFAIRE. — Un Journaliste assassiné.

Les Verriers

Il ne s'agit plus, à cette heure, d'une de ces grèves partielles qui mettent en lutte les ouvriers et les patrons de quelques usines isolées.

En ce moment, nous assistons à des faits d'une bien plus haute gravité. Toute l'industrie du verre noir, c'est-à-dire tous les ouvriers qui fabriquent la bouteille se sont mis en grève générale.

C'est plus de cent vingt millions de bouteilles par an, dont la fabrication se trouve brusquement arrêtée. Il y a des verreries importantes dans toutes les régions de la France. Près d'ici, nous comptons trois centres principaux de l'industrie du verre noir : Givors, Rive-de-Gier, Saint-Galmier.

Naturellement, un événement de l'importance de la grève générale des ouvriers verriers ne provient pas d'un simple malentendu ou d'un léger différend entre patrons et ouvriers. Il faut nécessairement qu'il y ait là des causes graves de dissension et de lutte. Nous avons donc voulu aller aux renseignements et nous pouvons à présent mettre les pièces du procès sous les yeux du public.

C'est un rude et dangereux métier que celui de verrier. Autrefois il suffisait qu'on soufflait le verre pour avoir le rang et les privilèges que conférait la noblesse. Les pauvres diables en chemise qui tournaient la canne devant la pâte brûlante étaient exempts de tous les impôts qui frappaient le peuple. Ils étaient les égaux des marquis et des évêques ; cela leur servait sans doute au temps où la noblesse et le clergé étaient « tout », tandis que le tiers état n'était « rien ». Mais aujourd'hui qu'il n'y a plus, en droit, que des citoyens égaux devant la loi, et, en fait, que des patrons et des salariés, — les ouvriers verriers se plaignent d'être réduits à une situation intolérable. Voyons donc quelle est cette situation.

Dans une verrerie de verre noir, chaque four comporte un certain nombre de « places ». Chaque « place » est constituée par le personnel nécessaire à la con-

fection d'une bouteille, depuis la mise au four de la matière première, jusqu'à la livraison de la bouteille terminée.

Ce personnel se compose d'un « gamin » âgé de douze à quatorze ans, qui cueille le verre en fusion au bout de la longue canne de fer et qui passe le tout au « grand garçon ».

Le « grand garçon » âgé de quinze à dix-huit ans, commence à souffler. Il fait « la paraison ». Il confectionne la boule ardente, il l'arrondit, la développe et, quand elle a atteint à peu près la grosseur qu'elle doit avoir, il passe à son tour la canne à l'ouvrier.

Celui-ci façonne complètement la bouteille. Pour cela, il enfume cette boule de verre rougie dans un moule en fonte garni de copeaux enflammés, dont la fumée empêche l'adhérence du verre à la fonte. Il aspire à pleins poumons l'air brûlant, la fumée irrespirable, les gaz délétères ; et, sa bouteille enfin terminée, il la passe au « porteur ».

Le « porteur » est un enfant de douze ans, parfois plus jeune encore. Il va déposer cette bouteille dans ce qu'on appelle « le four à cuire ». Là, un « arrangeur » met les bouteilles en ordre. Il les dispose sur une sorte de chemin de fer qui les fait lentement passer à travers le four brûlant. En huit heures, une bouteille est parvenue à la fin de son voyage. Elle est parvenue à la fin de son voyage. Elle est parvenue à la fin de son voyage.

Tel est le personnel de chaque « place ». J'ai déjà dit qu'un four comportait dix ou douze « places ». Donc, un four suffit à la fabrication simultanée de dix à douze bouteilles, nécessitant chacune le concours de quatre travailleurs : le gamin, le grand garçon, l'ouvrier et le porteur.

Comme les fours ne s'éteignent pas et que la production est continue, les verriers sont divisés par équipes, chaque équipe travaille huit heures. Il y a donc trois équipes attachées au service de chaque place. L'équipe d'une place, pendant les huit heures de travail, produit de cinq cent quatre-vingts à six cents bouteilles. Pendant ces huit heures, on accorde actuellement vingt minutes de repos (pas une de plus), pendant lesquelles les ouvriers prennent, comme ils le peuvent, le temps de manger.

Détail à noter : la température de la verrerie oscille entre quarante et cinquante degrés. Les ouvriers pressés les uns contre les autres, sont là, vêtus simplement d'une chemise et d'une paire d'espadrilles ; pas de gilet, pas de pantalon, il fait trop chaud. Ces pauvres gens qui, plongés dans une telle atmosphère, passent leur huit heures à respirer de l'air enflammé et de la fumée brûlante, ne peuvent résister à cette cuisson qu'en absorbant, à chaque minute, des gorgées d'eau froide. En moyenne, ils en boivent chacun quinze litres par jour. Triste régime !

Aussi, brûlés et inondés, portent-ils bientôt la peine de cette vie contre nature. Si les gamins se mettent trop tôt à souffler, ils sont vite tûés. S'ils ont attendu d'avoir l'âge d'homme pour commencer cette homicide besogne, ils ne peuvent pas la poursuivre bien longtemps. A quarante-cinq ans, un ouvrier verrier est fini. Épuisé par cet incendie, du dehors et du dedans, par les flots de sueur qui inondent le vêtement unique, la chemise dont il est revêtu, s'il arrive à dépasser la quarantaine, il n'est plus bon à rien. Son patron le remercie ; naturellement, un autre patron se refuse obstinément à l'employer et il tombe à la charge des siens. Elle serait longue — et douloureuse, — la liste des hommes dans la

force de l'âge qui, incapables désormais de gagner leur vie, se traînent dans la misère et ne peuvent plus manger qu'un pain dont leurs enfants sont obligés de se priver.

Et puis, il y a les dangers sans nombre de cette promiscuité qui mêle ces corps suants, ces haleines parfois malades... Quand on songe que cette canne de fer passe de bouche en bouche, transmettant aux enfants les affections contagieuses, la phthisie, la syphilis, dont les hommes qui travaillent à la même « place » peuvent être atteints...

Tel est le tableau fidèle de la vie de l'ouvrier verrier. Demain, nous verrons dans quelles conditions pécuniaires il accomplit ce terrible travail.

PAUL BERTINAY.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 12 octobre.

A L'ÉLYSÉE

Le comte de Flandre, frère du roi des Belges, a rendu visite, aujourd'hui, au président de la République.

M. Carnot, assisté du général Brugère, a reçu le comte de Flandre dans le salon du premier étage.

L'entrevue, très cordiale, a duré vingt minutes. Au départ et à l'arrivée du frère du roi Léopold les honneurs ont été rendus par la garde du Palais.

A 3 h. 1/4, le président de la République, accompagné du général Brugère, est allé à l'hôtel Bristol pour rendre sa visite à S.A.R. le comte de Flandre.

M. FALLIÈRES

M. Fallières, ministre de la justice, est rentré ce matin à Paris.

INAUGURATION DE LIGNE

Il résulte d'une lettre écrite par M. le ministre des travaux publics à M. Magnin, sénateur de la Côte-d'Or, que la réception de la ligne d'Épinac aux Laumes est définitivement fixée aux derniers jours d'octobre et que la compagnie de Lyon a reçu l'ordre de presser les travaux afin que la mise en exploitation puisse suivre de très près cette réception.

LA RETRAITE DES MINEURS

Les mineurs de Lens protestent contre l'application du nouveau règlement fixant la pension de retraite à 2 francs par jour. Cette mesure, suivant eux, a pour but d'entraver le projet des retraites ouvrières actuellement soumis au Parlement.

Les mineurs demandent la création d'une caisse de retraite sous la garantie de l'Etat et non de la compagnie.

CONVENTION MONÉTAIRE INTERNATIONALE
Il est question de dénoncer la convention monétaire internationale relative à la frappe et à la circulation de la monnaie d'argent. Cette dénonciation aurait lieu le 31 décembre.

En France, la situation monétaire rendrait une pareille mesure particulièrement aisée, et l'on conçoit que le gouvernement puisse songer à la prendre. Deux considérations cependant seraient de nature à l'en détourner ; c'est en premier lieu qu'elle créerait quelques difficultés à la Belgique et en second lieu qu'elle mettrait l'Italie dans d'assez graves embarras.

UNE PLAISANTERIE ÉLECTORALE

A la suite de l'annulation d'élections successives nommant au conseil municipal de Gentilly, M. Carnot est ses ministres, puis MM. Lefèvre, de Freycinet, Goblet et Poirier, etc., les électeurs de Gentilly étaient convoqués avant-hier, pour le scrutin de ballottage, le scrutin du dimanche précédent n'ayant réuni que 14 votants sur 4219 électeurs inscrits de la section du centre.

Les candidats de la protestation avaient été choisis cette fois parmi les membres de la presse, M. Edouard Hervé, directeur du Soleil, coudoyant M. Jules Rogues, directeur

de l'Égalité ; M. de Cassagnac à côté de M. Rochefort ; mais l'apparition à la dernière heure d'une liste socialiste révolutionnaire a provoqué la présentation d'une liste républicaine radicale, qui a triomphé par 258 voix sur 519 votants.

Les socialistes ont réuni 149 voix et MM. Vacquerie, de Cassagnac, Hervé, Rochefort, Clémenceau, Pelletan et Roques ont eu une centaine de voix.

Ainsi finit cette plaisanterie électorale, qui n'a duré que trop longtemps.

LES INONDÉS DU MIDI

La municipalité d'Alais va adresser aux pouvoirs publics une pétition à l'effet d'obtenir des secours de l'Etat en faveur des personnes de l'arrondissement d'Alais qui ont souffert des dégâts causés par les inondations du 7 octobre. On évalue à plus d'un demi million les ravages subis dans l'arrondissement.

NOUVELLES DU TONKIN

Le sous-secrétaire d'Etat aux colonies a reçu ce matin de M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine, le télégramme suivant :

« J'ai achevé ma tournée dans le Delta par Hai-Duong. Le résident de cette province, qui a toujours été la plus troublée, proclame qu'elle est aujourd'hui complètement tranquille. Les autorités annamites me donnent partout un concours absolu pour la police et la rentrée des impôts. Vous pouvez considérer le Delta comme pacifié et fortement organisé pour la sécurité de l'avenir. »

RÉFORMES POSTALES

Le directeur général des postes vient de donner des instructions à ses agents, pour que le paiement des mandats au domicile des destinataires puisse se faire dans toutes les communes rurales à partir du 1er novembre prochain.

Ajoutons que M. de Selves a mis à l'étude l'établissement de la lettre express, et que nous croyons savoir que cette question est à la veille de recevoir une solution favorable.

GUERRE ET MARINE

Paris, 12 octobre.

Armement de la cavalerie. — L'artillerie étudie un modèle de revolver de huit millimètres, pesant beaucoup moins que le revolver d'ordonnance de onze millimètres de calibre, dont le poids atteint 1 kilogramme. L'alignement des armes trop lourdes pour les troupes à cheval est réclamé par tous les généraux.

Après la mise en service de la carabine de petit calibre viendra l'alignement du revolver et de ses munitions. La cavalerie et l'artillerie recevront ensuite un sabre à double garde du modèle de celui des cent-gardes.

Des essais comparatifs concernant l'épaisseur de la lame se poursuivront au comité de cavalerie et à la manufacture d'armes de Châtelleraul.

— L'aérostation militaire. — Les expériences d'aérostation militaire qui se poursuivent depuis un mois, et qui ont eu lieu dans les parages de nos places fortes, ont admirablement réussi. Le ministre de la guerre se propose de réclamer du Parlement le relèvement du crédit pour l'Ecole de Chalais-Meudon, et il est probable que le commandant Renard, créateur et chef de cet établissement, sera inscrit d'office au tableau d'avancement.

— Les dispensés. — D'après une nouvelle circulaire du ministre de la guerre, chaque année, les maires doivent produire au conseil de révision qui siège au chef-lieu de leur canton, d'abord une délibération du conseil municipal faisant connaître la position des jeunes gens qui ont conditionnellement été dispensés de deux ans de service comme soutiens de famille, et ensuite les plaintes qui ont été formulées contre les jeunes gens ayant joui de la même faveur en raison de leur situation de famille, par les personnes au profit desquelles cette faveur avait été légalement concédée.

Le conseil de révision statuera, comme la loi lui en donne le droit, sur le maintien ou la suppression de la dispense.

Les maires sont tenus, en outre, de signaler immédiatement au commandant du bureau de recrutement ceux des mêmes dispensés qui, par suite d'un fait matériel, cessent de se trouver dans la situation de famille ayant motivé la dispense.

Les jeunes gens qui, par suite de ces di-

verses causes, ne pourront plus justifier un motif de dispense, seront rappelés sous les drapeaux pour n'être libérés qu'en même temps que leur classe, à moins que cette classe doive passer dans la réserve avant trois mois.

Autour du Parlement

Paris, 12 octobre.

Les Crédits du Dahomey

La commission du budget a examiné aujourd'hui les crédits supplémentaires qu'elle avait distraits du dernier cahier déposé par le gouvernement, quelques jours avant les vacances parlementaires, et dont elle avait ajourné la discussion.

En ce qui concerne les colonies, M. Poincaré, rapporteur des crédits supplémentaires, a fait savoir à la commission qu'il venait de recevoir de M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat, une lettre insistante sur l'urgence des crédits du Dahomey.

M. Poincaré a rappelé que c'est seulement dans les premiers jours de juillet que le gouvernement a saisi la Chambre de cette demande de crédits, alors que le traité passé avec le roi Behanzin date du 3 octobre 1890.

La situation en face de laquelle on se trouve n'est plus entière, et les dépenses auxquelles il s'agit de pourvoir sont évidemment engagées.

Tout en regrettant ce retard, le rapporteur conclut, sauf de légères réductions de détail, à l'adoption des crédits jugés nécessaires pour la défense des intérêts français.

Le gouvernement demande au total 1,335,000 fr. ; sur ce chiffre, 416,000 fr. ne doivent pas être, en réalité, dépensés sur la côte du golfe Bénin ; ils sont destinés à maintenir au Sénégal deux compagnies d'infanterie de marine, en remplacement des deux compagnies de tirailleurs sénégalais, dont la présence au Dahomey, est pour le moment, reconnue nécessaire.

Le rapporteur est d'avis de ne pas repousser ce crédit. Il reste, pour les dépenses propres au Dahomey, une demande de crédits de 920,000 fr. M. Poincaré croit que la commission peut sans inconvénient réduire le crédit de 150,000 francs. Il propose l'adoption des autres chiffres que la commission a d'ailleurs déjà inscrits pour l'exercice prochain dans le projet de budget. Elle ne fera ainsi que consacrer, dès 1891, les résolutions qu'elle a prises pour 1892. Le rapporteur estime toutefois que le vote de la commission ne devra pas équivaloir à l'approbation du traité du 3 octobre 1890.

La commission n'a qu'à pourvoir aux frais de l'occupation de Kotonou et de Porto-Novo. Cette occupation est bien sans doute la conséquence indirecte du traité, mais elle n'en est pas l'application et en votant les crédits, la commission ne statue pas sur une convention que la Chambre ne lui a pas donné mandat d'examiner. C'est sous le bénéfice de ces réserves que M. Poincaré pense que la commission peut accepter les propositions du gouvernement.

La commission du budget, conformément aux conclusions de M. Poincaré, a adopté tous les crédits militaires du Dahomey, avec des réductions de 150,000 francs, sur le matériel. En ce qui touche les 20,000 francs affectés à Behanzin en échange de la perception des droits de donane et que le sous-secrétaire d'Etat propose de prélever sur les 29,000 francs figurant au chapitre des dépenses d'intérêt général, la commission a refusé de statuer avant que la Chambre ne se soit prononcée sur le rapport de la commission saisie d'un projet de ratification du traité du Dahomey. Elle s'entretiendra de la question après-demain avec M. Etienne.

Dessous du Vélocipédisme

L'entraînement. — Quelques détails. — Avant la course. — Les entraîneurs. — Un temps bien employé. — Pendant la course. — Quelques réflexions.

Maintenant que l'on porte aux vélocipédistes une admiration sans bornes, et que le bruit des exploits des Mills, des Terront et des Jiel-Laval empêche tant de jeunes gens de dormir, il n'est pas sans intérêt de faire connaître des détails qui, jusqu'ici, sont restés inédits, sur la façon dont ils ont été entraînés et dont ils ont accompli leur parcours.

Une Obligation

Dès que le champion reconnu recordman de fonds et de vitesse s'est engagé dans une course il ne s'appartient plus. S'il a un contrat avec une des grandes maisons de vélocipèdes, il est obligé de monter la machine de la maison à laquelle il appartient, sinon, sa monte, si l'on peut s'exprimer ainsi, est mise aux enchères et reste à la maison qui lui fait les plus sérieux avantages.

Cette maison, qu'elle ait nom Rudge, Clément, Humbert ou Coventry, apporte à la construction du cheval d'acier qui doit faire sa renommée, tous les soins imaginables, toutes les pièces sont faites en double, tous les écrous peuvent se changer ; enfin les métaux, les caoutchoucs employés sont de première qualité, l'instrument est fait exactement à la taille du champion qui doit le monter et équilibré dans les conditions les plus avantageuses pour lui.

Les Épreuves

Trois mois avant la course, vingt entraîneurs choisis s'emparent du champion qui, dès lors, ne doit plus avoir à s'occuper de quoi que ce soit, on le considère comme un instrument que l'on doit améliorer par l'entraînement, sa volonté ou ses désirs ne sont plus comptés pour rien ; il doit faire ce qu'on lui dit, manger et boire ce qu'on lui donne et aux heures indiquées ; il doit marcher quand on lui dit de marcher, courir quand on lui dit de courir, et enfin pédaler quand il en reçoit l'ordre.

A six heures du matin, à partir du jour où commence son entraînement, le champion est réveillé, qu'il soit fatigué ou non, peu importe, il faut qu'avant midi il ait fait, accompagné de ses entraîneurs, de trente à trente-cinq kilomètres à pied ; pendant cette marche il ne doit ni lire, ni parler, ni, en résumé, avoir l'esprit occupé par quelque préoccupation que ce soit, son entourage entretient des petits événements du jour, et surtout de ceux qui ont rapport à la vélocipédie, mais jamais il n'est fait allusion à la course qu'il doit fournir, dont il doit ignorer la durée et les conditions.

A midi, on le ramène chez lui, ses entraîneurs lui font manger des viandes rôties et boire du thé, que cela lui plaise ou non, ce repas est suivi d'un massage complet, il enfourche ensuite sa bicyclette et, toujours accompagné, parcourt 150 kilomètres dans son après-midi.

A sept heures il rentre, on lui administre une douche froide qui doit resserrer ses muscles, puis repas encore plus léger que celui de midi, et marche jusqu'à onze heures, enfin repos. Peu à peu, à mesure qu'on approche du grand jour, on diminue ses heures de sommeil, il ne dort plus qu'une nuit sur deux, puis, malgré ses répugnances, une nuit sur trois ; ses entraîneurs, qui ne le quittent jamais, sont là pour le réveiller au cas où il tomberait de sommeil.

Avant le Départ

Enfin, quelques jours avant la course, on lui fait faire connaissance avec son instrument et avec la route qu'il doit parcourir, on a alors obtenu le *summa* de force musculaire et de nervosité qu'il

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du
13 Octobre (43)

ABANDONNÉE !

PAR
Charles MÉRCUVEL
Mlle DE ROYE-TRÉVILLE

— En vérité...

— C'est mon avis, chacun le sien ! M. de Tréville possédait d'autres vertus, mais point de patience.

Il savait mieux que personne les propos auxquels sa nièce, sa bien-aimée Germaine, prêtait avec cette escarpée assez difficile à justifier. Mais il se souvenait du hautain *post-scriptum* de sa lettre dans lequel elle se déclarait prête à rendre à son fiancé sa parole, s'il récriminait contre son absence.

Pier et vil comme mademoiselle de Roye, il ne pouvait admettre qu'on discutât devant lui rien de ce qui intéressait l'honneur de sa pupille.

Il sentait l'hostilité sérieuse prête à éclater. Elle était dans l'air. Il avait trop l'habitude des hommes pour ne pas comprendre que la patience de l'ancien officier arrivait à sa dernière limite, sous l'inspiration du comte de Beaulieu, le compagnon indéfectible sur certaines matières, intolérant, qui n'admettait pas les caprices, les excentricités, intrai-

table sur le point d'honneur comme sur les questions de braconnage, soucieux de ses droits et de ceux des autres, mais ne pouvant souffrir la moindre atteinte à sa réputation ni le plus léger soupçon qui pût effleurer la renommée de celle qui allait porter son nom et devenir sa fille.

Le général, depuis longtemps déjà, redoutait cette explosion et ne savait comment la prévenir.

Elle menaçait. L'oncle s'était remis à tisonner pour se donner une contenance.

Robert de Beaulieu se leva.

Retenu par son amour, il hésitait à blâmer celle qui en était l'objet et demeurait immobile, les sourcils froncés, le regard fixé sur les tisons que M. de Tréville échauffait les uns sur les autres, en observant à la dérobée. Il ne savait comment sortir d'embarras et cherchait une phrase qui lui permit de poser un ultimatum sans en venir à une rupture qui lui déchirait le cœur, lorsqu'il vit le général s'épanouir, le visage souriant, les bras tendus, la tête tournée vers la porte d'entrée.

Sous la draperie lourde qu'elle soulevait d'une main, une jeune femme vêtue d'une robe de velours noir très léger, souple comme de la soie et qui moult ses formes nettement accusées, un chapeau à la Rembrandt hardiment posé sur ses cheveux bruns, le visage un peu fatigué, pâle, mais belle comme l'amour même, examinait de ses yeux d'un bleu sombre les deux adversaires prêts à rompre des lances en sa faveur.

On aurait pu remarquer des symptômes d'anxiété dans son regard.

Elle se demandait sans doute comment elle allait être accueillie.

Mais cette anxiété se dissimulait sous une certaine hauteur assez imposante qui n'échappa ni à l'oncle ni au fiancé.

Il y eut un temps d'arrêt, une minute d'observation de part et d'autre.

Puis, à la vue des bras ouverts du général, la jeune femme s'y précipita en courant avec les démonstrations de la plus vive tendresse.

C'était Mlle de Roye.

Lorsqu'elle se redressa, elle tendit la main à M. de Beaulieu qui la serra dans les siennes.

M. de Tréville triomphait. Sa prédiction sur le retour de sa nièce, prédiction à laquelle il ne croyait pas, venait de se réaliser.

— Vous voyez bien, dit-il modestement au vicomte, en n'abusant pas de sa victoire.

— Vous aviez raison, général.

— Et maintenant, mon cher, reprit l'oncle, je ne suis pas fâché du retour de Germaine. Vous vous expliquerez ensemble.

La voyageuse fronga le sourcil.

— Ah ! fit-elle, il vous faut une explication, mon ami ! Je n'en ai qu'une à vous donner.

— Et c'est ?

— Mon bon plaisir.

La dureté de la réponse fut tempérée par le sourire enchanter qui l'accompagnait.

Vraiment, Germaine était plus séduisante que jamais.

Sa beauté s'était développée, mûrie,

La poitrine gonflait le corsage de velours ; les épaules étaient pleines ; la taille, en revanche, n'avait rien perdu de sa souplesse. Les cheveux semblaient plus sombres sur la peau plus blanche. Les yeux un peu battus par les fatigues du voyage, brillaient d'un éclat incomparable.

Allez donc soulever des objections contre les caprices d'une telle créature, la blâmer d'un voyage dont elle est revenue, d'une absence oubliée, puisqu'on la retrouve telle qu'on l'a aimée, telle qu'on l'aime toujours, plus violemment peut-être, avec le désir de dompter cette reine impérieuse, de s'assurer la possession de ce vivant trésor.

En un instant, Robert de Beaulieu oublia ses préventions, ses craintes, ses doutes.

Ils s'envolèrent comme les spectres des mauvais rêves aux premiers feux de l'aurore.

Germaine comprit l'impression qu'elle produisait.

— Que voulez-vous de plus, dit-elle. J'ai rempli mes engagements. J'étais partie, je suis revenue.

— Vous m'avez fait une autre promesse, Germaine, reprit M. de Beaulieu d'une voix altérée par l'émotion.

— Oui.

— L'avez-vous oubliée ?

— Non, dit-elle d'une voix ferme, je vous ai promis d'être une bonne et honnête femme.

— Vous la tiendrez ?

— Comme l'autre, au jour dit, si vous m'en priez.

Le vicomte fléchit un genou devant elle.

— Je vous en supplie, murmura-t-il. Elle ne lui répondit que par un sourire.

Et comme dans la forêt, lorsqu'ils étaient à cheval tous deux, il prit la main qu'elle lui abandonnait et la couvrit de baisers brûlants.

XXII

Au devant du péril

puisse atteindre et que l'on entretient par des excitants tels que le thé et le café. Dès lors, tous les amis et employés de la maison qu'il représente appliquent fortement sa chance et cherchent vainement à en faire mystère.

Ainsi furent entraînés les deux vainqueurs des grands tournois de Bordeaux et de Brest, Mills et Terrot qui, d'ailleurs, ont contribué l'un et l'autre à leur entraînement mutuel.

Un joli métier

Maintenant, arrivons à la course elle-même. Trente entraîneurs choisis parmi les meilleurs velocemen sont échelonnés sur la route; il y en a toujours un avec lui. Ceux-ci se chargent de lui couper le vent, de régulariser sa marche, de fixer son allure et, en un mot, de parer à tous les incidents de route, car le champion ne doit être qu'un mouvement perpétuel et pas autre chose; ses regards ne doivent pas quitter la partie antérieure de sa machine et il ne doit pas dire un mot. Au centième kilomètre ses membres sont déjà raides; au deux centième ce n'est guère qu'en le brutalisant, en l'insultant, en le traitant de lâche (authentique), que ses entraîneurs parviennent à lui rendre une énergie suffisante pour soutenir son allure mécanique. Ils le frappent, le bousculent, cherchent par tous les moyens à l'abrutir, à le rendre passif, tout en laissant subsister son amour propre. « Mange ça! Bois ça! » lui disent-ils; s'il refuse, ils le forcent à ingurgiter ce qu'ils lui présentent, puis ils tirent les membres pour leur rendre l'élasticité, le remettent sur sa machine, et en route, marche ou crève! Le champion endormi est réveillé par des vociférations semblables à celles des Arabes lançant leurs méharis dans le désert.

Enfin, le champion est reparti, toujours précédé et suivi de ses entraîneurs; il égrene les kilomètres, soutenu aux montées, poussé aux descentes, excité, énervé, il finit par devancer ses entraîneurs, et continue seul; qu'arrive-t-il alors? Un sommeil invincible s'empara de lui, tout tourne autour de lui, il tombe endormi et sa chute seule le réveille; mais ses entraîneurs l'ont rejoint et toujours poussé, excité, frappé même au visage (authentique), il continue jour et nuit ne sachant ni où il passe, ni où il va, il ne voit rien, ne sent rien et, porté par le mouvement mécanique de ses jambes, il passe le poteau, victorieux, au milieu de braves enthousiastes qu'il n'entend pas, tandis que ses jambes continuent à suivre le mouvement de la pédale, qu'elles ont cependant quitté depuis longtemps.

L'Arrivée

Croira-t-on ce tableau exagéré quand on saura que, nous trouvant à l'arrivée de Mills à Paris, puis assistant au déjeuner qu'on lui offrait deux heures plus tard, nous voyions ce pauvre garçon morne, abattu, ne pouvant manger, n'ayant pas même la force d'essuyer sa figure meurtrie et ses yeux d'où l'humidité coulait; tandis que son abaissement faisait contraste avec la joie de ses entraîneurs, leur enthousiasme et leur gaieté, il nous faisait songer au cheval qui rentre vainqueur d'une course, mais épuisé et meurtri par l'épave et la cravache, alors que les gens d'écurie qui l'entourent sont tout au plaisir et à la gloire, et racontent le mal qu'ils ont eu à faire gagner le crack.

En Angleterre

Ces luttes sont encore plus dures en Angleterre, où les épreuves ne se disputent pas en plein air, mais sur un circuit en planches de 470 mètres de tour. Là, pendant six jours, les champions ne quittent pas leur instrument, tant et si bien que l'on est obligé de protéger leur corps contre la dureté de la selle par des tranches de viande crue que l'on renouvelle à chaque instant, sans pour cela arrêter leurs machines.

Ces mêmes champions sont obligés de se garantir contre les exigences de la nature par une sorte de mastic dont ils enduisent complètement leurs cuisses et le fond de leurs jerseys, ce qui leur permet de ne jamais quitter leur instrument. Aussi nos excellents voisins n'ont-ils pas encore trouvé de rivaux dans ce genre de sport qu'ils ont élevé à la hauteur d'une institution.

Il n'est pas de même pour leurs machines. Les dernières courses ont prouvé que les instruments construits en France par des Français étaient de beaucoup supérieurs à tout ce que les Anglais ont pu leur opposer.

Il est certain que dans des courses disputées comme celles dont nous avons parlé, ce n'est pas la meilleure machine qui l'emporte. Il y a une distinction à établir entre la machine qui gagne et est mise hors de service, et celle qui ne gagne pas, mais qui ne subit pas d'avaries. Que ce soit pour nous une consolation. Nous ne voulons pas nier l'utilité de la bicyclette qui est certainement appelée, dans un avenir prochain, à rendre d'immenses services, ce que nous nions, c'est l'utilité de pareilles épreuves qui ne prouvent rien, du moins pour le vainqueur, et qui sont révoltantes, en ce sens qu'elles réduisent un homme à l'état de bête de somme, sans que l'on puisse savoir s'il a gagné par sa propre valeur ou par celle de ses entraîneurs.

LES RÉGIMENTS MIXTES

Paris, 12 octobre.

Judi prochain l'armée française comptera dans ses rangs 73 régiments de plus.

On convoque pour la première fois les régiments mixtes dont la création doit doubler au moment de la mobilisation générale, notre armée de première ligne.

Cent mille hommes de la territoriale rejoindront jeudi matin leurs garnisons respectives sur tous les points du territoire pour recevoir une instruction militaire plus poussée, plus vigoureuse que leurs camarades, afin de les mettre en état d'être encadrés dans les régiments nouveaux d'infanterie, et de les rendre aptes à faire campagne dès la première heure.

Avec cet appel est enterrée la populaire appellation des « treize jours », car les hommes feront deux semaines de service, c'est-à-dire quatorze jours.

Les officiers en feront seize ou vingt, selon leur grade et leur fonction.

Depuis le 1^{er} octobre, les réservistes des classes 1883 et 1884, instruits par les cadres complémentaires des régiments de ligne, forment le premier bataillon de guerre du nouveau régiment.

Le jeudi 15 octobre, les territoriaux des classes 1878 et 1879, appelés dans chaque régiment territorial à numéro impair passeront leurs deux bataillons au régiment mixte.

Ainsi constitués à trois bataillons, chacun des 73 régiments réunis cette automne manœuvreront autour des garnisons sous les ordres de son chef, qui n'est autre que le lieutenant-colonel du régiment actif de la subdivision.

Les généraux ont été invités par le ministre de la guerre à s'engager en détail de l'organisation des régiments mixtes. Les nouveaux régiments devront participer à des manœuvres combinées avec les troupes de l'armée active. Les officiers de réserve et de l'armée territoriale qui leur sont affectés devront tous être en état de faire campagne au double point de vue de la santé et de l'aptitude au commandement.

Le jour de leur arrivée, ces officiers seront tous reçus à la salle d'honneur du régiment actif et reconnus par leur nouveau chef de corps. Le bataillon de ligne, accompagné de la musique du régiment actif, se rendra en armes à la gare pour recevoir les contingents territoriaux et établir avec eux de premiers liens de confraternité d'armes.

LA MALLE DES INDES

Paris, 12 octobre.

On lit dans le Temps :

Le *New-York Herald* annonce ce matin que le gouvernement anglais aurait officiellement informé le gouvernement français qu'il l'avait la Malle des Indes serait déposé via Salonique.

Aux bureaux de l'administration des chemins de fer du Nord et de l'Est on n'a aucune connaissance de ce fait; ce qu'on sait, c'est qu'à la suite de l'interpellation faite au Parlement anglais, des agents ont été chargés d'étudier les moyens de faire passer la Malle des Indes par Salonique.

De ces études, il résulte qu'en passant par Salonique, la durée du trajet serait diminuée de six heures. On suppose que les agents anglais, tout en étudiant le trajet, ont traité avec les puissances qu'il traversait et ont obtenu de fortes réductions sur les droits de transit.

A la gare du Nord, on nous a déclaré que le trajet par Salonique serait rendu absolument impossible pendant l'hiver, car la neige abonde qui tombe dans les Balkans, rend les routes complètement impraticables, du reste, dans les deux compagnies, on est persuadé que rien ne sera changé au parcours actuel de la Malle des Indes et que si les Anglais font quelque bruit autour de cette question, c'est dans le but d'obtenir des réductions des droits de transit que demandera l'Italie.

L'EXPOSITION DE MOSCOU

Moscou, 12 octobre.

Voici quelques détails anticipés sur la clôture de l'exposition française de Moscou, qui aura lieu entre le 15 et le 18 octobre. On y attend pour cette solennité M. M. Guilloin et Provalis, membres du comité central, qui ont beaucoup contribué à l'organisation de l'entreprise.

Leur prochain départ, les exposants doivent actuellement envoyer leurs passeports à la police, qui ne les restituera munis du visa de départ que si ces exposants ont complètement réglé leurs comptes avec l'administration douanière et si personne ne met d'opposition fondée à ce départ.

Il y aura encore à l'exposition, jusqu'à sa clôture, plusieurs fêtes de nuit, avec illuminations et feux d'artifice. La recette produite par la dernière de ces fêtes sera affectée à un but de bienfaisance et très probablement envoyée à des victimes de la mauvaise récolte en Russie.

La colonie française de Moscou fait preuve des plus loyales sentiments, car non seulement elle a renoncé à cette recette, qui devait être réalisée au profit de ses institutions de bienfaisance, mais encore elle se montre disposée, dit-on, à aider de ses deniers au rapatriement d'un certain nombre d'ouvriers, gens de service et petits employés de l'exposition, qui manquent de ressources pécuniaires pour retourner en France.

Budget de la Guerre

Economies et réformes. — Quelques chiffres. — Les améliorations. — La viande et le pain. — Comparaison avec le budget allemand. — Quelques statistiques. — Les effectifs. — Moins d'argent et plus d'hommes.

Paris, 12 octobre.

Aujourd'hui, on a distribué aux députés l'important rapport de M. Georges Cochery sur le budget de la guerre.

Nous avons tenu à nous procurer un exemplaire de l'intéressant travail du député du Loiret, que nous pouvons ainsi résumer :

Les Economies

Les crédits demandés par le gouvernement pour l'ensemble des dépenses du ministère de la guerre en 1892 s'élevaient, au projet de budget primitif, à 670,520,697 francs.

Mais, au cours de l'examen du budget, le ministre de la guerre, en vue de défrayer au désir exprimé par le comité d'hygiène, a supprimé toutes les dépenses prévues au moment de son vote et d'en assurer ainsi la sincérité, a réclamé l'inscription de prévisions nouvelles résultant soit de l'exécution de lois votées, soit de nécessités de service qu'il considérait comme tout à fait impérieuses.

Après examen, la commission a admis ces prévisions jusqu'à concurrence de 6,300,880 francs. Le point de départ des travaux du rapport était donc un total de demandes s'élevant à 676,821,577 francs.

Le budget présenté par M. Cochery ramène les crédits, dépenses ordinaires et extraordinaires, à 674,524,545 francs.

C'est donc une réduction de 32,297,032 francs sur le total des demandes formulées. Le total des crédits votés pour 1891 (crédits ordinaires, extraordinaires et supplémentaires), était de 681,670,455 francs. Les crédits votés par la commission du budget et acceptés par le ministre pour 1892 ne s'élevaient qu'à 674,524,545 francs, soit une réduction de 37,145,910 francs.

Les Améliorations

Le rapporteur énumère ensuite quelques-unes des améliorations proposées pour cette année.

L'effectif brut dépassera d'environ 800 hommes (officiers et troupes) l'effectif de 1891; sur l'effectif net la différence en faveur de 1892 sera de 760 hommes correspondant à une dépense d'environ 1,400,000 fr.

En outre, l'effectif des chevaux sera supérieur de 944 chevaux occasionnant une dépense d'environ 600,000 fr.

La commission a admis les crédits pour la formation de deux régiments de cavalerie et la transformation de régiments régionaux en régiments subdivisionnaires avec adjonction d'un quatrième bataillon. Elle a voté également les augmentations suivantes : 2,078,455 francs pour les sous-officiers rengagés; 400,830 francs pour la promotion au grade de lieutenant en second de tous les sous-lieutenants ayant deux ans de grade; 6,500,000 francs pour élever le taux des indemnités de viande fraîche; 3,400,000 francs en prévision de l'augmentation du blé par suite de l'état des récoltes; enfin le budget de 1892 comprend une annuité de 503,700 francs pour l'augmentation des approvisionnements de réserve.

Afin de permettre à la Chambre de mesurer exactement le poids du budget de la guerre, le rapport, dans deux tableaux fort intéressants, dresse l'état des recettes et des dépenses de ce ministère.

Le total des charges militaires annuelles y compris les pensions militaires, les pensions de la Légion d'honneur et l'annuité correspondant à la construction des chemins de fer stratégiques s'élève à 875,653,404 fr.

Si l'on y ajoute les dépenses de la marine, soit 263,180,812 francs, on constate que notre défense nationale nous coûte chaque année 1,138,834,216 francs!

Le Budget allemand

Aussitôt après avoir inscrit ce gros chiffre, le rapporteur, dans un sentiment facile à comprendre et sur lequel il nous paraît inutile d'insister, se livre à une comparaison entre le budget français et celui du pays « dont l'armée, par son importance et son organisation, se rapproche le plus de la nôtre », c'est-à-dire l'Allemagne.

Le budget allemand s'élève, pour l'exercice 1891-92, à 596,168,416 fr. 25 c., dont 79,810,995 fr. aux dépenses militaires.

En France, le total des crédits que la commission du budget propose de voter pour 1892 est, on l'a vu en commençant, de 674,524,045 fr.

Mais ces chiffres ne sont pas immédiatement comparables. Avant de les mettre en parallèle, il faut tenir compte de ce que certaines dépenses supportées en France par le budget de la guerre n'y figurent pas en Allemagne et inversement.

Il faut déduire du budget allemand les subventions à la caisse militaire des veuves et certaines recettes qui n'existent pas. Par contre, il faut y ajouter les dépenses militaires d'Alsace-Lorraine qui figurent en dépenses extraordinaires, bien que se renouvellent chaque année les produits des exploitations, les dépôts de remonte de l'école des cadets.

D'autre part, il faut déduire du budget français des dépenses qui n'incombent pas au budget allemand, comme celles pour la gendarmerie, les invalides, la solde de non-activité, les dépenses secrètes, l'école polytechnique, les frais militaires de l'Algérie et de la Tunisie.

Le budget allemand est, en définitive, de près de 93 millions plus élevé que le budget français.

Comparaison des effectifs

M. Georges Cochery consacre ensuite de nombreux et très complets tableaux à la comparaison des effectifs entre l'Allemagne et la France.

Nous ne pouvons reproduire que les totaux de ces statistiques.

Voici d'abord les chiffres relatifs aux cadres des deux armées :

Pour la France, le nombre des officiers, des médecins et des fonctionnaires employés militaires s'élève à 27,481. En Allemagne, ce personnel n'atteint que le chiffre de 26,575. Passons maintenant au compte des hommes de troupe.

En Allemagne, le total des effectifs bruts est de 499,785 hommes; en France, de 510,461, soit en plus 40,816 hommes. Pour les effectifs nets, l'Allemagne compte 459,439 hommes; la France 467,436, soit 7,997 hommes.

Depuis 1871, l'élévation des effectifs a été à peu près la même dans les deux pays.

En Allemagne, les augmentations principales ont eu lieu en 1875, 1880, 1887 et 1890.

En France, elles ont eu lieu en 1876, 1877, 1884, 1887, 1888 et les années suivantes :

Situation des Officiers et des Soldats

Le nombre des officiers est en France de 21,933. Il n'est que de 20,140 en Allemagne, non compris les payeurs, qui remplissent dans les corps de troupes des fonctions analogues à celles de nos officiers comptables.

La solde, y compris les accessoires, des officiers supérieurs et des capitaines, est plus élevée en Allemagne qu'en France.

Enfin les lieutenants et sous-lieutenants ont beaucoup plus d'avantages en France, au point de vue de l'avancement, jusqu'au grade de capitaine, mais l'inverse se produit pour la promotion des capitaines au grade supérieur.

La manière dont sont traités les hommes de troupe, abstraction faite des sous-officiers rengagés, est, dit le rapporteur, dans son ensemble, au point de vue de la dépense, analogue dans les deux armées.

Un Budget de réformes

En réalité, le rapport de M. Cochery constitue un véritable budget de réformes.

Ces réformes, le laborieux député du Loiret ne les présente pas à la légère. Il les a défendues devant la commission et M. de Freycinet les a acceptées.

L'accord est complet aujourd'hui entre le ministre de la guerre, la commission et le rapporteur, et il est très probable que la Chambre ratifiera les propositions qui lui seront soumises.

Les Affaires du Chili

New-York, 12 août.

On télégraphie de Valparaiso au *New-York Herald* que les représentants de différentes puissances ont réclamé, aussitôt après la révolution, des indemnités au gouvernement chilien pour les dommages éprouvés par leurs nationaux pendant la guerre civile.

Les réclamations des sujets anglais s'élèvent à 50 ou 60 millions de dollars, somme dans laquelle figurent certaines demandes atteignant le chiffre de 10 ou 20 millions et se rapportant aux dommages éprouvés par les exploitations de nitrate et par des constructions de chemin de fer pendant le bombardement d'Iquique.

On réclame aussi des indemnités pour les pertes subies par les maisons de commerce de Valparaiso, après la bataille de Llapacilla, par suite de la détention d'un bateau à vapeur de la compagnie du Pacifique et de plusieurs autres navires.

Les Italiens ont adressé au gouvernement chilien quelques réclamations s'élevant chaque à 8 millions de dollars.

On a recommandé, aussitôt après la révolution, à expédier le guano des dépôts de Labos.

LES ALLEMANDS EN RUSSIE

Nous croyons intéressant, dit le *Matin*, de reproduire quelques fragments d'une conversation que nous avons eue hier avec un général russe, de passage à Paris.

Notre interlocuteur, dont le nom a été maintes fois cité dans notre journal, et qui est double d'un conseiller avisé, « ayant l'oreille du tsar », nous a dit, au cours de l'entretien :

Il m'est interdit de me prêter à une interview politique; je ne puis toutefois attirer votre attention sur des faits fort significatifs, qui ont passé imperçus grâce à la rapidité « endiablée » des événements.

La situation nouvelle faite à la France, dont a parlé M. de Freycinet dans son éloquent discours de Vendôme, fait songer à la nouvelle situation dans laquelle se trouve, depuis quel temps déjà, la Russie — depuis son détachement de la Triple et de son rapprochement éclatant de la République. Il ne m'appartient pas de faire, sur cette « double situation », quelque considération au point de vue diplomatique ou militaire — mais il est bon de rappeler que le tsar réalise, depuis son avènement au trône, ses idées de grand-duc héritier.

L'une des principales était d'affranchir son peuple de l'élément allemand dans l'armée et dans les hautes sphères administratives. Vous connaissez peut-être son exclamation lors d'une présentation de généraux au palais Anitschew. Les noms allemands se succédaient sans interruption, au grand dépit du tsarévitch.

« Enfin, il m'est donné de servir la main à un compatriote! » s'écria-t-il, lorsque se fut approché un général, portant un nom de famille russe.

Durant ses dix années de règne, Alexandre III, fidèle à son programme, n'a cessé d'éliminer de l'armée surtout, l'élément allemand, malgré les récriminations de la presse bismarckienne.

Disparition de l'influence allemande

Tout récemment, à l'occasion de la fête de notre souverain, on a constaté que sur les quinze officiers supérieurs promus généraux, un seul était affublé d'un nom allemand, et sur vingt-trois promus lieutenants-généraux, il y en avait trois seulement, dont deux s'étaient depuis longtemps convertis à l'orthodoxie.

A l'état-major général et au corps des topographes, l'élément allemand-ballebrille absolument par son absence. Il en est de même pour les hautes charges de la cour. Quant à l'entourage militaire immédiat de l'empereur, les dernières nominations ne manquent pas d'éloquence : les généraux à la suite désignés appartiennent à la vieille noblesse russe. Nous trouvons parmi eux : le prince Galitzine, le comte Olsouffieff, le comte Charenietoff et d'autres encore.

Autre indice de la disparition de l'influence allemande : le temps n'est plus où nos grands-ducs, songeant au mariage, se croyaient tenus de demander des fiancées aux principautés ou aux duchés de l'Allemagne.

Il faut que le sang slave coule plus que jamais dans les veines de nos enfants », avait déclaré un jour le czar; et, depuis, on a vu un grand-duc épouser la fille du prince de Montenegro, un autre la fille du roi de Grèce, et l'on parle beaucoup des fiançailles du czarévitch avec la sœur du prince Georges, qui lui a sauvé la vie lors de l'attentat du Japon.

Le déblaiement s'est fait d'une manière progressive, mais sûre; je pourrais poursuivre en vous parlant de la *dégermanisation* dans les provinces baltes, mais le télégraphe vous en informe certainement.

Laissez-moi exprimer l'espoir que la France s'efforcera de plus en plus de contribuer à notre développement industriel et commercial; vos compatriotes serviront ainsi leurs intérêts et les nôtres, et croyez bien que nous possédons d'immenses richesses qui ne demandent qu'à être exploitées par des amis.

Il est à désirer que les colonies françaises dans nos principales centres prennent plus d'importance, que vos compatriotes apprennent notre langue et se persuadent (l'exposition de Moscou le leur a prouvé), que les deux pays ont tout à gagner à se rapprocher sur « tous les terrains. »

Dépêches Diverses

DRAME DANS UNE MÉNAGERIE

Le Havre, 12 octobre.

Hier soir, un accident s'est produit à la ménagerie Poisson.

Mme Poisson était entrée dans la cage d'un ours noir et le faisait travailler quand l'animal l'élevait entre ses pattes et lui fit avec ses griffes différentes blessures dont une lui déchira le cuir chevelu. Le docteur Giacomini accourut au secours de Mme Poisson, pénétra dans la cage et dégagea la malheureuse.

Mme Poisson, inondée de sang, se retira et un médecin fut appelé pour lui donner des soins. Il a déclaré que ses blessures quoique graves ne mettaient pas sa vie en danger.

LE CRIME DE COURBEVOIE

Paris, 12 octobre.

M. Giron, chef de la Sûreté, accompagné des inspecteurs Jaume et Robert, s'est rendu hier, après midi, à Courbevoie où le commissaire de police lui a remis les lettres arrivées à l'adresse du major Breton depuis sa fuite, ces lettres sont sans aucune importance.

La trace du major a été retrouvée en plusieurs endroits de Paris, chez certains de ses amis, dont on sait de quelques-uns d'entre eux qu'ils ont aidé l'assassin de Genisnet non seulement en lui procurant un asile, mais encore en lui donnant de l'argent.

A l'heure actuelle, Breton doit toujours être caché à Paris, allant d'une maison amie à l'autre. On a certaines raisons de croire aussi que la femme Raybaud se cache d'un autre côté.

D'après des bruits qui couraient hier à la préfecture de police, l'arrestation du major serait bien près d'être opérée.

LES INONDATIONS

Nîmes, 12 octobre.

La pluie tombe à torrents depuis hier soir. Aujourd'hui à midi, une trombe s'est abattue sur la ville inondant tous les quartiers.

Du côté d'Alais, le Gardon a de nouveau grossi. On prend des mesures pour éviter les ravages de la semaine dernière.

A Beaucaire, le Rhône monte rapidement; la ligne du chemin de fer est interrompue entre Nozières et Uzès-Monsac, Tavernes et Ribaud.

On signale aussi une forte crue de l'Arre au Vigan. Les trains subissent de longs retards.

MYSTÉRIEUSE AFFAIRE

MORT DE LA VICTIME

Paris, 12 octobre.

M. Henri Titard, la victime de l'agression de la place de la Bourse, a succombé cette après-midi, à une heure, à l'affreuse blessure qu'il avait reçue dans les circonstances que nous avons rappelées.

La fièvre qui l'avait pris, hier dans la soirée, est allée augmentant sans cesse jusqu'au dénouement fatal.

Dans l'état de faiblesse extrême où il était, il a été impossible d'avoir de lui des renseignements.

M. Titard était âgé de quarante ans; il était originaire de Perpignan.

Peu de temps après son arrivée à Paris, il entra au *Radical* et fut pendant assez longtemps secrétaire de M. Henry Maret.

Lorsque M. Granet fut nommé ministre des postes et des télégraphes, il créa dans son ministère quelques emplois nouveaux, parmi lesquels celui de chimiste que M. Titard occupa quelque temps.

M. Titard s'était présenté comme candidat au siège de conseiller municipal, dans le quartier Croulebarbe, du XIII^e arrondissement, aux élections de 1887; il fut battu par le conseiller révolutionnaire possibiliste, M. Simon Scens, mort depuis.

M. Titard éprouva un nouvel échec dans le même quartier, aux élections municipales de 1890.

Il faisait partie, en ces dernières années, de la rédaction du *XIX^e Siècle*.

Il avait pour principal agent électoral un nommé Avice, soupçonné d'être l'auteur de la blessure à laquelle M. Titard a succombé.

Avice a été arrêté ce matin et conduit à la Sûreté. Il nie avoir frappé son ami.

L'ENQUÊTE

L'enquête se continue au sujet de la mort de M. Titard.

On a établi qu'Avice était présent au moment de l'enlèvement, par les agents, de notre malheureux confrère et qu'il l'avait accompagné jusqu'à l'Hôtel-Dieu, paraissant épier le moment où M. Titard aurait repris connaissance. Comme on lui demandait à quel titre il s'intéressait au blessé, il répondit qu'il était son ami et écrivit un billet dans lequel il se mettait à sa disposition, avec prière au directeur de l'hôpital de le lui remettre lorsqu'il aurait repris connaissance.

Avice nie toujours être l'auteur de l'attentat; il affirme qu'il a rencontré par hasard les agents qui emmenaient M. Titard blessé.

On a domicile de l'accusé, le juge d'instruction a saisi nombre de lettres et de papiers.

Dans les poches de la victime on a trouvé deux lettres de femme signées Amélie.

Cette femme est activement recherchée.

ÉTRANGER

Bonne farce Allemande

Berne, 12 octobre.

Un fait caractéristique qui vient de se passer à la frontière badoise-suisse, montre de quelle façon l'Allemagne entend les relations avec ses voisins.

La petite ville suisse de Kaiserstuhl (canton d'Argovie), située sur la rive gauche du Rhin, réclamait depuis longtemps un pont la mettant en communication avec la rive droite du fleuve. Les autorités badoises faisaient la sourde oreille, se refusant absolument à autoriser les travaux d'établissement sur leur territoire.

de ménageant: « On ne peut pas nous rendre de nous-mêmes si nous payons trois mois de loyer à l'avance, soit 12 francs; ceux qui n'ont pas cette somme sont priés de se présenter au syndicat, où on leur donnera... »

Le citoyen Vinès dit que les députés de Montluçon se sont engagés à présenter au ministre des travaux publics les revendications des verriers et, au besoin, devant le Parlement.

Une motion engageant les députés de la Loire à se livrer à la même démarche, a été votée à l'unanimité.

Le citoyen Filloux engage les verriers à rester dans les conditions où ils sont, c'est-à-dire à ne pas passer d'engagement avec les patrons, car, dit-il, ce serait détruire nos revendications.

La continuation de la grève a été votée à l'unanimité de 600 votants.

Demain, réunion à neuf heures du matin.

ASSASSINAT A COUTOUVRE

Rouanne, 12 octobre.

Ce matin, à 8 heures, le parquet de notre ville était avisé par dépêche que, dans la nuit du dimanche au lundi, un assassinat avait été commis à Coutouvre, commune du canton de Perreux, arrondissement de Rouanne.

Hier, c'était jour de fête à Coutouvre et, après de copieuses libations, un Italien aurait frappé d'un coup de couteau un jeune homme de la commune. La mort de ce malheureux aurait été presque instantanée.

Le parquet, accompagné du docteur Bertrand, médecin au rapport, pour pratiquer l'autopsie, sont sur les lieux.

A demain des détails.

NOS ÉCHOS

Conseil municipal :

Aujourd'hui, mardi, 13 courant, à huit heures du soir, séance publique du conseil municipal, à l'Hôtel de Ville.

M. Jouglas, commis de l'Académie de Lyon, est nommé commis au secrétariat des Facultés de Lyon.

Au quatrième concours national de tir, à Lyon, les élèves-maîtres de 3^e année de l'École normale de Lyon, ont obtenu une médaille d'argent.

La chaire de 5^e est actuellement vacante au Lycée de la Pointe-à-Pitre. Le traitement comprend :

1^{er} Une solde d'Europe, correspondante à celle du fonctionnaire en France; 2^e Un supplément colonial égal à la somme d'Europe.

Les candidats doivent être pourvus de la licence es lettres.

M. Ribot, ministre des affaires étrangères, doit se rendre lundi à Lyon où il assistera en qualité de témoin au mariage de M. Jonnart, député du Pas-de-Calais, avec M^{lle} Aynard, fille du député de la circonscription de l'Arbresle.

On sait que MM. Ribot et Jonnart sont députés de la deuxième circonscription de Saint-Omer.

M. Jonnart n'est pas un inconnu pour les Lyonnais dont il défendit les intérêts en qualité de rapporteur de la commission des douanes.

Nous trouvons dans un journal, qui paraît à la fois en anglais et en français, à Constantinople, *The Oriental Advertiser*, le programme d'une fête, qui a eu lieu le 8 octobre, au théâtre français de cette ville.

Parmi les artistes qui figurent à cette fête, nous avons remarqué le nom de M^{lle} Milloud, notre ancienne élève du Conservatoire de Lyon, il y a deux ans. M^{lle} Milloud jouait l'ingénue, de Meilhac, et le *Caprice*, de Musset. On voit qu'un premier prix du Conservatoire même loin.

Décidément, *Musotte* est un succès aux Célestins, succès d'interprétation, succès de pièce. Il est difficile d'imaginer une situation aussi émouvante que celle que Guy de Maupassant nous a exposée dans sa comédie. Ajoutons que les plus petits rôles sont tenus par les premiers sujets de notre troupe des Célestins et que c'est une des raisons qui contribuera à faire vivre fructueusement *Musotte* à notre théâtre de comédie. Nous ne parlons pas, bien entendu, des principaux rôles dont nous avons déjà fait l'éloge l'autre jour dans notre chronique théâtrale.

Edison va, paraît-il, mettre très prochainement en service des distributeurs automatiques d'auditions phonographiques. Un phonographe, ayant enregistré les différents airs à la mode, serait placé dans une de ces grosses bornes en fer, telles qu'on en voit sur les places publiques. Moyennant une pièce de dix centimes qu'on lui laisserait tomber dans la fente, on pourrait entendre un fragment d'opéra en vogue. Si l'expérience qu'on va tenter à Amérique réussit, nous aurons à Lyon nos distributeurs automatiques de chansons.

Il est impossible d'obtenir une communication téléphonique le soir. Un de nos collaborateurs a sonné hier, pendant une demi-heure, sans obtenir de réponse. Le service est fait le soir par des agents étrangers qui viennent relever les téléphonistes; ces braves gens, fatigués de leur travail de la journée, préfèrent sans doute faire un somme au bureau ou une partie de piquet dans le voisinage. Cela ne fait pas précisément l'affaire des abonnés. En cas de catastrophe, incendie ou crime, à qui servirait le téléphone, s'il est aussi mal desservi ?

Une pluie intense n'a cessé de tomber pendant toute la journée d'hier, inondant rues et chaussées, transperçant parapluies et vêtements soi-disant imperméables. Elle a donné lieu à quelques scènes comiques.

Sur le pont de la Guillotière, où l'on travaille à la réfection de la voie des tramways, des excavations avaient été ménagées et s'étaient bien vite remplies d'eau. C'était prêt de voir patager les pauvres chevaux, dont les hésitations arrachaient au cocher les plus beaux jurons de son répertoire.

On s'est vite empressé de boucher les trous et l'eau a continué à couler aussi bien sur le pont que dessous.

Les habitants du quartier de Gerland, font la réclamation suivante :

« Le canal de l'arsenal de la Mouche a l'inconvénient par son débit considérable de boucher complètement un petit canal fait depuis de longues années par les industriels du quartier. »

« Il s'en suit qu'en temps de pluie, comme les averses de ces jours derniers, le chemin de Gerland et les usines sont littéralement inondés dans la partie comprise entre le chemin de la Croix-Barret et le chemin des Balançoires seul espace dépourvu d'un canal suffisant. »

« Les habitants demandent en conséquence le prolongement du canal qui a été fait jusqu'au chemin des Balançoires. »

Espérons que satisfaction leur sera donnée.

Le docteur Poussie vient de publier un

Manuel de conversation en trente langues, qui est appelé à rendre de grands services aux voyageurs, qui en tireront de grands profits, ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent à la linguistique.

Pour ne citer qu'un exemple de ce manuel, prenons : « J'aime », qui a cours dans toutes les langues, et voici les différentes façons de le dire :

En italien, en espagnol et en portugais, amo ; en roumain, eu iubesc ; en grec, agapho ; en breton, karan ; en allemand, ich liebe ; en hollandais, ik maak ; en anglais, i love ; en danois, jeg elsker ; en suédois, jag älskar ; en polonais, kocham ; en russe, lioubliou ; en basque, maitaitzen det ; en hongrois, varok ; en turc, seveyorum ; en arabe, (Algérie) nehabbi ; en arabe, (Egypte) nef' al ; en persan, doust darem ; en hindoustani, main bolta ; en arménien, gesirém ; en cambodgien, khnhôm sreland ; en annamite, thi thu'ong ; en chinois, ouo hi houan ; en japonais, wakushi wa saki masu (ouf) ; en malais, sahiya suka ; en woloff, sopa ná ; en volapük, ofob.

On verra bientôt à Lyon le plus grand homme des temps modernes.

Cet homme s'appelle Chang-Tu-Sing ; il n'est grand que par la taille, mais quelle taille ! Deux mètres soixante-cinq centimètres ! Jamais on n'a vu pareil géant.

Chang-Tu-Sing est né à Moyuan, dans le nord de la Chine, le pays du meilleur thé. Il a quarante-cinq ans, parle anglais à merveille, se montre intelligent, gai, bon enfant, avec une tête osseuse et énorme, des bras qui n'en finissent plus, des mains comme des battoirs et des pieds qui ne dépassent par la moyenne des pieds allemands.

Il porte une élégante tunique jaune, brodée de dragons, un bonnet chinois et un éventail. Chang-Tu-Sing crâne beaucoup la chaire.

Ce géant a grandi jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, et a été amené vers cet âge en Amérique, par le fameux Barnum, qui lui donnait de dix à douze mille francs par mois. Chang-Tu-Sing fit fortune, quitta Barnum, acheta des terres près de Boston et vint habiter Brighton.

Mais, il y a quelques mois, ses fermes ont été incendiées, et cet homme, retiré des vanités humaines, est obligé de repaître en public pour refaire sa fortune.

Il a épousé une Anglaise australienne de taille moyenne et en a deux fils, qui habitent Brighton avec leur mère.

LE TRAMWAY DE NEUVILLE

Les employés en grève

La grève des employés du tramway de Neuville, continue toujours. Les employés n'ont fait aucune démarche auprès de leur administration et semblent disposés à ne pas vouloir reprendre le travail.

Hier, comme dimanche, les portes du kiosque du quai de la Pêcherie sont demeurées hermétiquement closes.

Il est probable, si un très prochain arrangement ne survient, que la Compagnie cherchera un personnel, en dehors de l'ancien.

Nous recevons de la chambre syndicale des cochers et conducteurs de tramways, la communication suivante :

La grève des employés de tramways continue sans relâche, les délégués ont fait prévenir l'administration qu'ils se tenaient à leur entière disposition mais à cinq heures du soir, aucune démarche de part et d'autre n'a été faite.

Les grévistes restent calmes et attendent avec fermeté les décisions de la compagnie.

Nous espérons bien qu'une entente surgira sans avoir une entrevue, car MM. les actionnaires ne voudront probablement pas voir baisser les dividendes de leurs obligations.

Les employés protestent énergiquement contre l'article paru dans le journal *l'Express* en date du 12 courant, disant que la grève est injustifiée et inexplicable, car elle n'a été précédée d'aucune démarche des employés.

Les *desiderata* ont été soumis à M. le directeur samedi matin et la réponse a été demandée.

La direction n'a tenu aucun compte de ces réclamations et a renvoyé sa réponse à une date ultérieure.

LE ROI DES ESCROCS

Zucchi a été amené hier dans le cabinet de M. Chantreuil, juge d'instruction, et confronté avec plusieurs personnes qui l'avaient remarqué rôdant devant le magasin de M. Poyet le jour du vol.

Deux voisins, M. et M^{lle} Vuillot, sans être très affirmatifs, croient pourtant pouvoir affirmer qu'ils ont vu Zucchi descendre l'escalier de M. Poyet. Ils l'ont surtout remarqué parce qu'il portait ce jour-là un veston beige. Or, on a trouvé dans la malle de Zucchi un vêtement de tout point semblable à celui qui a éveillé l'attention des époux Vuillot.

Le troisième témoin, un jeune homme de 46 ans, employé chez M. Chomet, quai Saint-Antoine, est plus catégorique. Il affirme que Zucchi est bien l'individu que, le 8 août dernier, c'est-à-dire la veille du vol, il a remarqué sur le quai Saint-Antoine et vu entrer et sortir d'une maison voisine de celle habitée par M. Poyet.

Le témoin, lui, ne s'empêche pas de participer au vol.

— Je suis un escroc, disait-il hier, mais

non un voleur. Je suis innocent du vol Poyet.

Zucchi s'exprime avec beaucoup de facilité et une certaine élégance. Il se pourrait bien qu'il ait été, ainsi qu'il l'a assuré, officier dans l'armée italienne.

Hier, il a été photographié à la prison Saint-Paul ; aussitôt les photographies terminées, elles seront envoyées au ministre de la guerre, à Rome, et aux colonels de tous les régiments de l'armée italienne.

M. Chantreuil a également écrit au maire de Pignerolle (Piémont), pour lui demander des renseignements sur Zucchi et sa famille.

A la fin de la semaine on sera fixé sur l'identité de cet aventurier et on saura si le dernier nom qu'il s'est donné est véritablement le sien.

Seneca n'a pas été interrogé hier ; il passe, couché sur son lit, une partie de la journée et ne répond même pas quand un gardien lui apporte ses repas.

Aujourd'hui M. Chantreuil le fera amener à son cabinet et essaiera de tirer quelque chose de lui.

UN AMOUREUX SUR LES TOITS

Plusieurs de nos confrères rapportent dans leur numéro d'hier matin, le récit absolement fantaisiste d'une tentative de vol de cuivre, compliquée d'incendie volontaire au préjudice de la compagnie du Gaz, dont se serait rendu coupable un nommé Stragiotte, demeurant rue Port-du-Temple.

Donnant même à l'affaire une petite allure mystérieuse, l'un d'eux va jusqu'à parler de toute une série d'arrestations imminentes.

Or, il ne s'agit nullement de tentative de vol ; quant à l'incendie, s'il a jamais existé, c'est seulement dans le cœur du héros de l'aventure dramatique dont nous allons faire le récit.

Stragiotte est un jeune italien de 49 ans, qui s'était épris d'une passion violente pour une de ses voisines, M^{lle} X..., une jolie blanchisseuse de dix-huit printemps, demeurant avec ses parents dans une maison de la rue Port-du-Temple, située derrière les bureaux de la compagnie du Gaz.

Avant-hier soir, vers onze heures, la jeune fille, dont la chambre est éclairée seulement par une lucarne s'ouvrant sur le toit de l'immeuble, s'apprêtait à se mettre au lit, lorsqu'en regardant au plafond, elle aperçut deux yeux noirs qui la fixaient obstinément à travers la vitre du châssis.

Effrayée, M^{lle} X... appela son frère et son père. Les deux hommes s'élançant alors sur le couvent en criant : « Au voleur ! »

Se voyant sur le point d'être pincé, Stragiotte — car c'était lui qui se rendait coupable de cette indiscrétion — traversa la toiture à grandes enjambées et, franchissant un mur de 2 mètres 50 de hauteur, vint tomber sur un ciel-ouvert recouvrant les locaux de la compagnie du gaz.

C'est là que des gardiens de la paix, attirés par les cris de M^{lle} X... père et fils, vinrent cueillir notre amoureux, qui, tout transi de peur, se laissa conduire à la Permanence, où M. Schlessinger, commissaire de service, dut le remettre en liberté quand il eut compris de quoi il s'agissait.

L'enquête faite le lendemain par M. Pohn, commissaire de police du quartier de la Bourse, a, du reste, confirmé les dires de Stragiotte.

Quant à nous, nous n'euissions pas parlé de cette affaire, par égard pour M^{lle} X..., qui est une très honnête personne, si les versions extraordinaires de plusieurs journaux n'étaient venues donner à cet incident une importance qu'il n'avait pas.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi, 13 octobre, 28^e jour de l'année.

Lune : premier quartier, le 16 ; pleine, le 17.

Soleil : lever, 6 h. 18 ; coucher, 5 h. 43.

Théâtre-Bellecour. — Ce soir, mardi, dernière représentation du *Petit Faust*.

C'est jeudi, 15 courant, qu'aura lieu la première représentation de *La Fille de Madame Angot*, l'opérette si populaire du maestro Lécocq.

Les décors sont les mêmes que ceux de l'Eden-Théâtre ; les costumes, au nombre de 400, sont dessinés par Dranon, c'est-à-dire que ce sont des merveilles de goût et de fidélité historique.

Les perruques sortent de la maison Baudu qui envoie, de Paris, ses plus habiles ouvriers pour surveiller cette partie si minutieuse et si intéressante du costume du Directeur.

Quant aux artistes c'est M^{lle} Edeline, dont la réputation est si grande en France et à l'étranger qui jouera Charlotte. M. Gosselin, un de nos meilleurs artistes parisiens chantera Ange Pitou. Larivaudière, c'est l'excellent Chalmir, une bonne connaissance des Lyonnais. M^{lle} Berthe Thibault personnifiera M^{lle} Lange et M. Nigri tiendra le rôle de Pomponnet.

On peut voir, par ce simple aperçu, que la pièce sera montée d'une façon hors ligne et que M. Verdellet a mis tous ses soins pour présenter, avec des éléments tout à fait exceptionnels, cette opérette qui n'a pas été jouée à Lyon depuis de longues années.

Le bureau de location est ouvert dès aujourd'hui, sous le péristyle du théâtre, pour les premières représentations de *La Fille de Madame Angot*.

Ce soir, dernière représentation du *Petit Faust* à prix réduits : fauteuils d'orchestre, 3 francs ; premières, 1 franc ; secondes et troisièmes, 50 centimes.

Les incendies d'hier. — Un incendie, activé par un vent violent, a éclaté dimanche, à onze heures du soir, dans un hangar situé à l'angle des rues du Midi et de Baraban, à la Cité, et appartenant à M^{lle} veuve Mazoyer, domiciliée cours Vitton, 36.

A la première alarme, les pompiers de la Cité et des Charpenneux se sont transportés sur les lieux et ont pu, après une heure de travail, conjurer tout danger pour les immeubles voisins.

— A peu près à la même heure, le feu se déclara à Montchat, dans la maison de M. Crémilleux, menuisier, cours Héris, 85.

La pompe à bras, d'une usine voisine, a suffi aux locataires de l'immeuble pour se rendre maîtres de l'incendie.

Les dégâts ne dépassent pas un millier de francs.

Vol à la vogue de la Croix-Rousse. — Sur la plainte d'un forain, M. Joseph Devieux, propriétaire d'un tournoi de vaisselle à la vogue de la Croix-Rousse, les agents ont arrêté un jeune garçon de 17 ans, nommé André G..., demeurant rue de Saint-Gyr, 43. G... avait soustrait à l'étalage du forain deux une marmite en fer émaillée d'une valeur de 6 à 7 fr.

Il a été écroué.

Une razzia. — Le service de la sûreté a opéré, dans la journée de dimanche, une importante razzia de vagabonds.

Ces individus, au nombre de 25 environ, ont été dirigés sur la permanence en attendant leur comparution en correctionnelle.

Un cheval de retour. — La nuit dernière, à 9 heures, les gardiens de la paix ont arrêté, sur le quai de l'Hôpital, non loin du pont de la Guillotière, un sieur Marins Drevet, âgé de 38 ans, qui poursuivait en criant : « Au voleur ! » un commissionnaire nommé Vuitton, auquel cet individu venait de voler sa montre.

Conduit à la permanence, Drevet a été écroué pour vol. C'est un repris de justice dangereux, dont le casier judiciaire est orné de sept condamnations.

Accidents de voitures. — Une collision s'est produite hier, à six heures du soir, à l'angle du cours Lafayette et de la rue Magenta, entre deux voitures, conduites l'une par un nommé Roulet, serrurier, rue de la Part-Dieu, 24, et l'autre par un sieur Thomas, demeurant rue Mazonod, 85.

Ce dernier, renversé par le choc, a été relevé avec quelques contusions sans gravité.

M. Verguin, corbillonier, rue Cuvier, 143, a été heurté, à neuf heures du soir, dans la grande rue des Charpenneux, par une voiture appartenant à M. Commerson, domicilié rue des Ecoles, 8, et renversé sous les roues du véhicule.

Grièvement blessé à la tête, M. Verguin a été pansé dans une pharmacie voisine et transporté chez lui par l'auteur involontaire de l'accident.

Morts subites. — Une marchande de journaux, M^{lle} Vernier, âgée de 70 ans, demeurant rue de la Charité, 70, a été prise, à 5 heures du matin, au moment où elle se trouvait sur la place Carnot, d'une attaque de paralysie, qui l'a mise dans l'impossibilité de faire un seul mouvement et de prononcer une seule parole.

Transportée à l'Hôtel-Dieu dans une voiture de place requise à cet effet, la pauvre vieille femme est morte en y arrivant.

Dans la soirée d'hier, un vieillard de 80 ans, nommé Boudon, qui se trouvait dans la gare du nouveau funiculaire de la place Croix-Paquet, est tombé d'une maladie de cœur au moment où il s'apprêtait à prendre place dans le train.

Malgré les soins qui lui ont été prodigués par M. Thevenet, pharmacien, Boudon n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Le corps du vieillard a été transporté à l'hospice de la Charité où il était pensionnaire.

Vogues de la Croix-Rousse. — M. Bonnet, directeur du Muséum anatomique, installé près de la nouvelle Filade, a reçu, la semaine dernière, de vendredi, de midi à 6 heures du soir, pour les victimes de l'incendie de la rue Ferrandière.

NOS THÉÂTRES

GRAND-THÉÂTRE. — « La Juive »

Ce n'est pas que la *Juive* soit palpitante d'intérêt. Voilà tout longtemps qu'on use et qu'on abuse de cet opéra où les ténors fourbissent aiment tant à se produire.

Aussi quel que fût le désir qu'on éprouvait d'entendre le fort ténor tête de troupe, l'oiseau rare déniché par la direction, y avait-il de nombreux vides au Grand-Théâtre.

J'ai grand-peur qu'à la prochaine représentation de M. Berger, ces vides soient plus nombreux encore. Ce ténor, en effet, n'a pas débuté la collection variée de ceux... qui débutent par la *Juive*. C'est un robuste gaillard au nez fortement aquilin, qui a dû avoir au début, tout au début de sa carrière, une formidable voix.

Naturellement, à courir les théâtres de la province et les pays de fastueux, il s'est cassé, troué, abîmé de fond en comble tout ce qu'il avait d'organe. Il ne lui reste maintenant qu'une voix chevrotante, tantôt grêle et étranglée, tantôt s'échappant en cris éperdus ; — et le pauvre homme s'imaginait sans doute (et ceux qui l'ont engagé aussi) que tout cela passerait, grâce à quelques énormes, à quelques tonitruants, à quelques interminables coups de... gosier (je suis poli), dont on raconte, entre vieux ténors, que les Lyonnais d'autrefois étaient si friands.

Eh ! bien, le ténor Berger se trompait du tout au tout. Comme, au premier acte, il n'a qu'à pousser deux énormes cris, on l'a applaudi. Mais, comme le reste du temps, il faut chanter et non pousser sans cesse des si naturels gros comme l'Hôtel de Ville, on a d'abord été froid, puis hostile, puis gogailleur, — et il ne faudrait pas se dissimuler que la déroute a été aussi lamentable que complète. Tout le monde peut se tromper ; par conséquent, M. Aimé Gros peut fort bien n'avoir pas constaté l'insuffisance et surtout l'insouciance lyrique d'un artiste qui, peut-être, ne faisait que fredonner à la répétition. Mais maintenant qu'il l'a vu à l'œuvre, il me semble qu'il n'a plus à hésiter. Lyon n'est pas Béziers.

Les familles de la scène du Grand-Théâtre me racontaient hier que la *Juive* est le meilleur rôle de M. Berger. Zuzé un peu, dirait un habitant de la Cannobbère. Donc, je suppose que M. Aimé Gros doit être fixé et que nous ne verrons plus cet Elzéar-là que dans un songe.

D'ailleurs, son remplacement ne peut être qu'une excellente opération pour le directeur de notre première scène. Il comptait sur le grand succès de M. Dely ; il comptait sur l'honnête succès de M. Berger. L'un a médiocrement réussi, l'autre a échoué complètement. Massart ne peut pas chanter plus d'une dizaine de fois par mois.

Comment faire pour donner de l'attrait aux quinze ou vingt autres représentations ? Avec cela, Dely n'a point de répertoire. On ne pourra donc pas remplacer la belle exécution des œuvres par la variété du répertoire. L'aj, on peut voir que l'attrait manque à la troupe et aux représentations du Grand-Théâtre.

Il y avait de nombreux vides aux quatre premières soirées de la saison. Tous ces jours-là on devait, cependant, raisonnablement, compter sur le maximum de la recette... et on a dû en rester bien loin. — Voilà l'inconvénient des artistes médiocres, — même au début de la saison ! — Que sera-ce par la suite ?

D'autant mieux que M^{lle} Dauriac, qui est, elle, une artiste distinguée, n'a pas non plus une grande puissance d'attraction sur le public. Hier, elle a fort bien chanté, malgré sa voix qui, elle aussi, tremble et vibre parfois plus qu'il ne convient, mais grâce à son beau style et à sa belle façon de dire la deminteinte.

Il ne restait hier de vraiment excellent que Bourgeois, qui est parvenu d'ampleur et d'intonation dans le rôle de Brogni et qui chante admirablement la prière et l'anathème.

A côté de lui, cependant, Hyacinthe a eu sa grosse part de succès. Il est si bon comédien, si parfait chanteur, il se sert si exquisement de sa jolie petite voix que le public lui garde invariablement tous les bravos du second acte. Et le public, une fois de plus, fait preuve de goût.

Quant à M^{lle} Candolin (Eudoxie), elle a fait une rentrée aussi froide que l'avait été sa

sortie : encore une qui n'a rien de commun avec les grosses recettes.

De sorte qu'à tout prendre, il n'y a pas cette année, que le ballet qu'on ne discute pas, et qui se présente dans de parfaites conditions avec M^{lle} Monge, Tosi et Walker. — C'est bien agréable, un bon ballet ; mais ce n'est pas non plus pour réjouir le caissier. Et, je le répète, c'est aux recettes que, cette année, on s'apercevra des inconvénients d'une troupe formée, d'une part, de trop vieux pensionnaires, et, d'une autre part, de trop jeunes et trop inexpérimentés débutants. — P. B.

LES ASSOCIATIONS POPULAIRES

Le comité de l'Union française des travailleurs et des consommateurs pour l'entente en franchise des matières premières et des produits alimentaires, dont le siège est, à Lyon, rue Célis, 6, adresse à toutes les associations populaires de France l'appel suivant :

A la reprise des travaux du Parlement, qui aura lieu dans la quinzaine, le Sénat aura à délibérer sur les tarifs de douane votés par la Chambre des députés pendant la dernière session.

Si ces tarifs ne sont pas, sur divers points, aussi élevés que M. Méline et ses suivants les réclament, leur application n'en sera pas moins désastreuse pour tous les travailleurs et pour un grand nombre d'industries.

C'est à l'opinion publique, c'est-à-dire, aux vœux exprimés si catégoriquement par les syndicats, les associations populaires et les nombreuses réunions tenues dans tous les centres industriels, que nous avons dû de voir la commission des douanes se rallier enfin elle-même à la franchise des matières premières.

Cependant, pour un certain nombre d'entre elles, notamment les grains oléagineux et les produits autres articles, aussi importants, le parti protectionniste se batte d'obtenir un relèvement de taxes.

C'est pour protester à nouveau contre ces taxes si exorbitantes, qui seraient la ruine de l'industrie et du commerce de la France, que nous vous prions instamment de bien vouloir nous faire parvenir votre adhésion, car il est nécessaire qu'à la veille de la discussion générale qui va s'ouvrir au Sénat, les nombreuses organisations populaires qui ont déjà protesté fassent de nouveau entendre leur voix avec une unité et un ensemble qui montrent combien elles sont opposées à ce renchérissement artificiel de tous les objets de consommation et d'alimentation, c'est pourquoi nous vous invitons instamment, Monsieur le Président et Messieurs les Membres de votre Association, à vous faire représenter par un ou plusieurs délégués à la réunion des délégués des Associations Populaires de France, qui aura lieu le dimanche 18 octobre, à deux heures de l'après-midi, à Paris, dans la salle des conférences de l'Union des Chambres syndicales, rue de Lanery, 10.

La réunion de ces délégués venant des divers points du territoire, et pour laquelle nous avons déjà l'adhésion des Associations Populaires de Paris, de Bordeaux, de Marseille de Saint-Etienne d'Annonay, de Bayonne, de Nice, de Tours, de Calais, de Boulogne-sur-Mer, etc., montrera aux législateurs combien sont fondées les réclamations des Associations Populaires qui, en dehors de toute controverse économique, invoquant exclusivement l'intérêt bien entendu du pays et les règles les plus certaines de la raison et de la justice, revendiquent l'entente en franchise de toutes les matières premières nécessaires à l'industrie nationale et de tous les produits alimentaires, parmi lesquels les plus indispensables sont assurément les blés, le pain et les viandes.

Nous savons avec quel zèle et quel dévouement vous vous adonnez à l'étude de toutes

ETAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS

Premier arrondissement. — Jean Togni, garçon de café, 59 ans, rue Sainte-Catherine, 17, f. midi.

Deuxième arrondissement. — Marie Bailly, limonadière, 41 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville, 87, f. 11 h.

Troisième arrondissement. — Pierre Vialon, fabricant de bougies, 44 ans, chemin de Gerland, 67, f. 9 h.

Quatrième arrondissement. — Louis Dunois, 3 ans 1/2, avenue de l'Abattoir, 21, f. 11 h.

Cinquième arrondissement. — Néant.

Sixième arrondissement. — Néant.

MARCHÉ AU DETAIL DE VILLEFRANCHE

Bœufs. — Aménés, 297; vendus, 240. — Prix du kilo : sur pied, 0 fr. 80; à l'échal, 1 40.

Vaches. — Aménés, 100; vendus, 92. — Prix du kilo : sur pied, 0 fr. 60; à l'échal, 1 fr.

Moutons. — Aménés, 35; vendus, 32. — Prix du kilo : sur pied, 0 fr. 85; à l'échal, 1 30.

Porcs. — Aménés, 43; vendus, 40. — Prix du kilo : sur pied, 0 fr. 85; à l'échal, 1 90.

BOURSE DE LYON

Du 12 Octobre 1891

FONDS D'ÉTAT

3 1/2 % Français	3 1/2 % Français	3 1/2 % Français
3 1/2 % Français	3 1/2 % Français	3 1/2 % Français
3 1/2 % Français	3 1/2 % Français	3 1/2 % Français
3 1/2 % Français	3 1/2 % Français	3 1/2 % Français
3 1/2 % Français	3 1/2 % Français	3 1/2 % Français

VALEURS	VALEURS	VALEURS
VALEURS	VALEURS	VALEURS
VALEURS	VALEURS	VALEURS
VALEURS	VALEURS	VALEURS
VALEURS	VALEURS	VALEURS

BOURSE DE PARIS

Du 12 Octobre 1891

DEPÊCHE GOUVERNEMENTALE

COMPTE	COMPTE	COMPTE
COMPTE	COMPTE	COMPTE
COMPTE	COMPTE	COMPTE
COMPTE	COMPTE	COMPTE
COMPTE	COMPTE	COMPTE

TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE

CLÔTURE	CLÔTURE	CLÔTURE
CLÔTURE	CLÔTURE	CLÔTURE
CLÔTURE	CLÔTURE	CLÔTURE
CLÔTURE	CLÔTURE	CLÔTURE
CLÔTURE	CLÔTURE	CLÔTURE

APRÈS BOURSE

Du 12 Octobre

3 0/0 français	3 0/0 français	3 0/0 français
3 0/0 français	3 0/0 français	3 0/0 français
3 0/0 français	3 0/0 français	3 0/0 français
3 0/0 français	3 0/0 français	3 0/0 français
3 0/0 français	3 0/0 français	3 0/0 français

COURS DES VALEURS EN BANQUE

Du 12 Octobre 1891

ACTIONS	ACTIONS	ACTIONS
ACTIONS	ACTIONS	ACTIONS
ACTIONS	ACTIONS	ACTIONS
ACTIONS	ACTIONS	ACTIONS
ACTIONS	ACTIONS	ACTIONS

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Du 12 Octobre 1891

Bœufs	Bœufs	Bœufs
Bœufs	Bœufs	Bœufs
Bœufs	Bœufs	Bœufs
Bœufs	Bœufs	Bœufs
Bœufs	Bœufs	Bœufs

Poids moyen, 19; 1^{re} qualité, 200; 2^e qualité, 180; 3^e qualité, 160. — Prix extrêmes, de 152 à 208 fr.

Porcs. — Aménés, 3,883; vendus, 3,803; poids moyen, 70; 1^{re} qualité, 140; 2^e qualité, 136; 3^e qualité, 130. — Prix extrêmes, de 122 à 144.

Peaux moutons : 235 à 685.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

A LYON-VAISE. — 12 Octobre 1891

Porcs. — Aménés, 1,505; vendus, 1,422. — Renvoi, 83.

Prix payé : de 94 à 105 fr. les 100 kil., droits d'octroi non compris.

REVUE DES MARCHÉS

La semaine qui vient de finir n'a pas eu de surprises pour les négociants en grains et farines, au Palais du Commerce, bien que les réunions soient nombreuses et très animées, les cours se maintiennent dans les limites précédemment arrêtées par les divers congres.

Le beau temps persistant qui favorise les semailles d'automne, n'a pas même le pouvoir de peser sur les cotes établies.

A la séance de samedi 10 courant, il s'est traité de nombreuses affaires, où les négociants de Paris et du Midi, présents ou représentés, ont enlevé d'importantes parties de grains.

La boulangerie lyonnaise et de la région a donné aussi, par les marchés qu'elle a effectués, une animation assez vive à cette réunion.

Dans la place de la Croix, le peu de voitures dans les deux séances de la semaine, ce qui contribue au maintien des cours élevés; il est certain que les producteurs, occupés à la vendange, ne reparaitront sur la place qu'après les opérations si délicates de l'entonnage.

VERMOREL Constructeur
VILLEFRANCHE
(Rhône)

PRESSOIRS
Perfectionnés
GARANTIS

Transformations et Réparations
des Pressoirs

VIS & FERRURES — POMPES A VIN
Envoi franco du Catalogue illustré

Le Rédacteur-Gérant :
NICOLAU-MENTELÉ.

Imp. WALTNER ET C^{ie}, rue Belle-Cordière, 14. — Lyon

BONS DE L'EXPOSITION
TIRAGE 15 OCTOBRE

72,000 fr. de lots. — Gros lot : 50,000 fr.

Tous les Bons ne gagnant pas des Lots sont remboursables à 25 francs par amortissement annuel.

PRIX DU BON : 9 FRANCS

Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon (entresol)

KIOSQUES & URINOIRS LUMINEUX
DE LYON ET SAINT-ÉTIENNE

Affichage diurne et nocturne

AFFICHES PEINTES SUR ÉCRANS & SOUBASSEMENTS

Les Abonnements sont reçus à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, LYON
et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Mâcon et Dijon.

ON TROUVE
A l'Agence Victor FOURNIER
LYON. — 14, Rue Confort, 14. — LYON

LES VALEURS CI-APRÈS :

Bons du Crédit Foncier	6 tirages par an
Bons Algériens	6
Bons du Congo	6
Bons de Panama (1889)	6
Bons de l'Exposition (15 oct.)	1
Bons de la Presse (15 juin)	1

Pour tous renseignements, s'adresser
AGENCE FOURNIER, 14, RUE CONFORT, 14
— LYON —

PILULE
Des Alpes

DÉPURATIVES, TONIQUES ET LAXATIVES

Prix : 1 Franc la Boîte

UNE TOUS LES JOURS, LE SOIR EN DINANT

Généralisation certaine des affections de l'estomac, vomissements, diarrhées, constipation habituelle, coliques, ballonnements, migraines, vertiges, congestions, affections hémorrhoidales légères, affections névralgiques, rhumatismes, goutteuses, affections de la peau, etc.

Dépôt à LYON : Pharmacie GACON, 63, Rue Victor-Hugo

APÉRITIF
d'été

Se vend
PARTOUT.

Le grand
C. DUBOIS, LYON

PLUS DE NÉURALGIES
Migraines, névroses

Généralisation certaine des affections de l'estomac, vomissements, diarrhées, constipation habituelle, coliques, ballonnements, migraines, vertiges, congestions, affections hémorrhoidales légères, affections névralgiques, rhumatismes, goutteuses, affections de la peau, etc.

Dépôt à LYON : Pharmacie GACON, 63, Rue Victor-Hugo

BACCALAURÉATS
Cours préparatoires et
supplémentaires. F. FRANK, r.
Commandant Dubois.

VIGNES AMÉRICAINES
Un million de racines de
vignes de France et d'Italie.
S'ad. à M. BERGER FILS, à
Gourgas-St-André (Ardèche)

PAIN DE GLUTEN
à 1 fr. le 1/2 kil.
Maison GUY
14, rue Saint-Dominique, Lyon

ENSEIGNES PEINTES
Dans les Gares des Funiculaires

LYON-CROIX-ROUSSE, LYON-FOURVIERE

20 fr. le mètre carré par an, Peinture et
Impôt compris.

S'adresser à l'Agence V. FOURNIER, r. Confort, 14

(Service d'été) **VIEN DE PARAÎTRE** (Service d'été)

L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER
de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon,
de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux

WAGON

Contenant le service de toutes les correspondances avec les gares de ces diverses lignes
Le prix des billets aller et retour

Prix : 30 cent.; franco par la poste : 35 cent.

A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon
et dans ses succursales de
St-Etienne, Grenoble, Mâcon et Dijon
Dans les Gares, Librairie et Marché de journaux

LE « SANS RIVAL »
Tampon toujours encre (inépuisable)

Il est absolument inaltérable, sa durée est indéfinie et sa richesse de couleur est telle qu'il suffit de tamponner une fois pour avoir plusieurs empreintes excellentes. Se méfier des produits similaires.

Prix : 1 f. 50, et rendu franco 1 f. 75

Vente en gros et au détail : aux Petits Docks du Commerce, 12, rue Confort, Lyon.

DEMANDEZ
dans les Kiosques

PASSE-TEMPS
JOURNAL LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
Seul vendu dans les Théâtres

AVEC
SON SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ GRATUIT

Prix : 15 CENTIMES

Entreprise de Travaux Publics et Privés
ODDOUX & C^{ie}

Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la

DÉMOLITION DU QUARTIER GROLÉE

BOIS à BRULER

Vente de tous les matériaux concernant la construction. — Immense choix de bois de charpente, débités ou non, au gré du client.

Grand assortiment de pierres de taille de toute provenance, retaillées ou non au gré de l'acheteur.

Vaste choix de portes, fenêtres, boiseries, parquets, tuiles, briques, ferrures, etc., le tout en très bon état de service.

A vendre en bloc : Immeubles de construction moderne en excellent état, pouvant être rebâties sur les mêmes plans, sur d'autres terrains.

Pour tous renseignements, s'adresser sur nos Chantiers du quartier Grôle ou dans nos Bureaux et Entrepôts, situés place de l'Abondance, rues Duguesclin, Boileau et du Pensionnat, lieu dit Prés de la Vogue (Guillotière).

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du 13 Octobre (55)

Pilleur d'Épaves

PAR
PIERRE MAEL

DEUXIÈME PARTIE

Le piller d'épaves a disparu, l'homme nouveau, que vous avez aidé à naître, a définitivement pris sa place en moi. Or, j'ai trop souffert pour que je puisse aimer cette vie qui ne me serait belle que sous certaines garanties de bonheur. Le Raz m'a trop bien pris les moyens de redevenir moi-même pour qu'il ne me reprenne pas cette pauvre existence qu'il m'a laissée comme un présent dérisoire.

M. du Gast l'interrompt vivement.

— Prends garde, Jean ! voilà que tu déesses ! Ce que tu dis ressemble à un blasphème. Je vais croire que tu aspiras à la mort. Ce n'est pas là ce que Dieu demande à la volonté humaine.

De nouveau le marin sourit amèrement.

— Non, dit-il, rassurez-vous. Je ne blasphème pas. Je considère ma destinée comme l'explication de quelque faute inconnue, comme une épreuve, si vous le voulez. Vous savez que j'aime Marianna. Entre elle et moi, il y a un abîme, et cet abîme, c'est notre volonté commune qui

la creuse. Mais même que je ne souhaiterais pas la délivrance, je sens que Dieu se dispose à me l'accorder. Ce ne ferait point un pas vers la mort. C'est elle qui viendra au-devant de moi.

Il se séparèrent sur ces paroles adieu. Au poids qui tomba sur son cœur, Berthe du Gast, Marianna Kad-doch jadis, comprit que le rêve venait de prendre fin sous l'ordre implacable du destin. Pense et résigne, la sainte fille s'agenouilla, devant la Madone, ne lui demandant plus que le salut de l'âme à laquelle son âme s'était liée pour l'éternité.

VIII

C'était le gabelou Hoël Conan, aujourd'hui marié à une femme, dans les douanes, qui s'était rapproché le premier de Gaid.

Un jour, comme la jeune fille, triste et recueillie à son habitude, s'était assise au pied des maçonneries du phare, Hoël avait hardiment entamé la conversation.

— Marche, dit-il, lui avait-il dit d'une voix émue, j'ai fait un petit héritage. Mon brave homme de père m'a laissé quelque peu d'argent. Je puis permuter dans le service colonial et je t'aime tant que je serais heureux avec toi dans n'importe quel trou du monde. Veux-tu devenir ma femme, et nous irons nous cacher en Algérie, en Calédonie, au Sénégal. Je te jure que tu seras heureuse avec moi.

La pêcheuse se retourna vers celui qui parlait de la sorte.

— Brave cœur ! murmura-t-elle, les larmes aux yeux.

Hoël tenta un effort désespéré.

— Pauvre Gaid ! tu sais bien que si l'aurait, on l'aurait, on le mettrait en prison, peut-être avant, l'aurait-il se cachait dans les grottes. Et puis, si on l'envoie bien loin, aux colonies, je m'en irai avec lui. J'aime mieux vivre en prison avec lui que dans un château sans lui. Il n'y a qu'une chose qui me fait peur...

Elle s'arrêta, craignant de dire trop.

Conan revint à la charge.

— Qu'est-ce qui te fait peur ?

— Pourvu qu'Ar Zoid et Marianna, qui l'ont omme, n'en aient pas fait un monsieur.

Tu vois bien ? fit le douanier, tu as peur qu'il ne revienne pas ?

Elle releva son beau visage inondé de larmes.

— Non, Hoël, non ; ce n'est pas cela. Y'a revendra, ce n'est pas là. Il n'a qu'une parole et il me l'a donnée. Mais, vois-tu, je ne suis qu'une pauvre fille. Il a peut-être aimé l'autre, la demoiselle. Elle sait dire de bonnes choses, des mots qui font plaisir au cœur... Elle saurait lui parler bien mieux que je ne puis le faire. S'il m'épouse, il trouvera bien vite la différence. Il souffrira avec moi, il ne me le fera pas voir, mais je le verrai tout de même.

Ses sourcils se froncèrent, ses regards devinrent sombres. Elle murmura :

— Je ne veux pas que mon Y'a souffre.

Le douanier articula tristement :

— Et moi, vois-tu, pauvre Gaid, je crois que tu le trompes, et que Y'a ne reviendra pas.